



« Village rural,  
Fier de son passé,  
Ambitieux pour  
son avenir »

# Rombies ET Marchipont

Bulletin municipal  
Janvier 2023



**GROUPE SNEF**

Électricité Bâtiments  
Réseaux Urbains, Eclairage Public  
Chauffage, Sanitaire, Climatisation  
Maintenance.

Agence de VALENCIENNES  
Parc d'Activité Aérodrôme Ouest  
Rue Germaine Tillion - 5917 LA SENTINELLE  
Tél. : 03 27 28 48 48

**GARAGE PRETTE**



3 bis, rue Valmy Coquelet - 59243 QUAROUBLE  
Tél. : 03 27 23 98 88 • E-mail : michel.prette@wanadoo.fr

**EARL des Pépinières de QUIEVRECHAIN**

Jardinerie - Paysagiste  
380, rue Jean JAURES  
59920 QUIEVRECHAIN  
Tél: 03 27 26 27 40  
www.pepinieresdequievrechain.fr  
postmaster@pepinieresdequievrechain.fr

ALLA  CASA  
DI  
**FRANCO**

Cuisine italienne traditionnelle

69, route de Marchipont - Rombies et Marchipont

 Alla Casa Di Franco  
 07 88 33 33 99

**idverde**



CRÉER ET ENTRETENIR LE PAYSAGE

Espaces paysagers et ludiques - Aménagement urbain - Sols sportifs  
**BOUCHAIN 03 27 21 71 00**

**La table de Fred**  
RESTAURANT - TRAITEUR




Fred et son équipe vous proposent **une carte riche et variée de plats de saison, cuisinés avec des produits régionaux** qui raviront vos papilles. Le restaurant propose également **un service traiteur**, que ce soit pour **un mariage, une communion ou un repas d'affaires**

Ouvert du mardi au vendredi midi, vendredi soir, samedi soir et dimanche midi sur réservation

**4, rue de l'Église - ROMBIES-ET-MARCHIPONT**  
**Tél.: 03 27 27 10 31**  
ou 0033 3 27 27 10 31 depuis la Belgique  
www.latabledefred.fr -  La Table de Fred



# L'Édito

Chères Rombinoises, chers Rombinois,

Après une crise sanitaire qui semble enfin s'éloigner, nous subissons une crise économique, avec la hausse des coûts des matières premières à laquelle vient s'ajouter une crise énergétique avec une forte augmentation du prix des énergies. Il était urgent de réduire drastiquement nos consommations.

La Municipalité a donc décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h, de limiter le chauffage des salles municipales et de l'école et de procéder au remplacement progressif des ampoules traditionnelles par des LED dans les bâtiments publics qui n'en sont pas encore équipés. Le personnel communal et les utilisateurs des locaux, sensibilisés aux éco-gestes, ont été chargés d'appliquer ces consignes.

Sans visibilité sur l'estimation des prochaines factures d'énergie, car indexées sur le prix du marché, nous devons maîtriser toutes nos dépenses de fonctionnement pour terminer, dans un premier temps, nos chantiers subventionnés, comme l'aménagement du Parc sports nature et loisirs et la réalisation du plateau ralentisseur pour sécuriser la route de Marchipont.

Le dépôt de nouveaux dossiers de demandes de subventions est prévu pour le passage de l'éclairage public aux LED et la rénovation thermique et acoustique de la salle polyvalente, indispensable pour en continuer la location.

Malgré ce contexte budgétaire particulier, la Municipalité ne souhaite pas augmenter la pression fiscale des familles dont le pouvoir d'achat est fragilisé par les hausses de prix.

Pérenniser les services, améliorer notre cadre de vie et son environnement pour en préserver la qualité, sont au cœur de nos préoccupations, avec l'implication des Rombinois.

Par vos efforts dans le fleurissement du village, votre participation dans les associations qui restent néanmoins en recherche de bénévoles pour développer les activités, votre présence aux manifestations, vous participez à l'attractivité de votre village, à sa convivialité et vos efforts ont été récompensés. En effet, le jury départemental des Villes et villages fleuris a décidé de nous attribuer la mention « Excellence ».

Félicitations à toutes et tous ! Avec le Conseil Municipal, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année apporte joie, bonheur et santé à vous et vos proches. Qu'elle ramène paix et tolérance dans le monde et permette de trouver une solution à ces crises, qu'elles soient sanitaire, économique, énergétique ou écologique...

Je remercie Angélique DELHUILLE pour sa participation à l'élaboration de ce bulletin. Je remercie également Patrick DONNET qui relaie les informations à diffuser via l'application macommuneconnectée et actualise le site internet de la commune.



Votre Maire,  
Agnès DOLET

## Le Personnel **Communal**



### AU SECRÉTARIAT :

Isabelle BLANCKEMAN, adjointe administrative principale. Au 1<sup>er</sup> février 2023 dans le cadre d'une mutation, nous accueillerons Anne-Sophie D'ALLESSANDRO, rédactrice principale.

Le secrétariat vous accueille les matins sauf le jeudi et le samedi des

semaines paires de 10h à 12h et le mercredi de 14h à 17h.

### L'ÉQUIPE DES SERVICES SCOLAIRES :

Noémie GILLOT, Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles, Allisson PETIT, Adjoint technique, affectée à la préparation des repas.

En contrat : Lolita DELHAYE et Audrey LAUNOIS (remplaçant Audrey ROUSSELET en congé parental), animatrices périscolaires et extrascolaires du mercredi.

Constance TOMALAK, préposée à l'entretien des locaux municipaux. Toutes participent au service de restauration et à l'entretien des locaux scolaires.



### SERVICES TECHNIQUES :

Jean-Claude BLANCKEMAN, agent technique principal, gère l'entretien, la rénovation des bâtiments communaux et participe aux travaux des espaces verts.

Fabrice DEBOUT et Gaëlle COTTINET sont principalement affectés aux espaces verts.

**Nous félicitons l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme et leur disponibilité.**



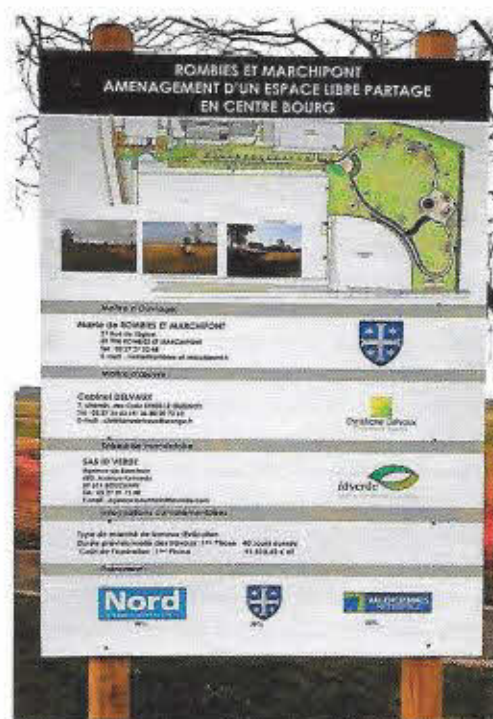
# Les Finances

Le budget 2022 a été voté en équilibre à 788 740,69 € en fonctionnement et 744 773,42 € en investissement. Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

En 2022, la hausse des coûts des matières premières et du carburant a faussé nos prévisions de dépenses de fonctionnement et d'investissement. En 2023, l'augmentation du prix des fluides, annoncée par Valenciennes-Métropole dans le cadre du groupement de commandes gaz et électricité, nous appelle à la prudence. Si pour l'électricité la hausse peut être évaluée, le tarif du gaz indexé mensuellement sur le prix du marché ne nous permet pas d'estimer de manière certaine le montant des prochaines factures. Nous devons plus que jamais maîtriser nos dépenses de fonctionnement, nos consommations d'électricité et de gaz pour réaliser nos projets d'investissements avec l'aide de nos partenaires financiers.

Ainsi, pour la réalisation de l'aménagement du Parc sports nature et loisirs, la commune bénéficie d'une subvention du Département, d'un fonds de concours exceptionnel de Valenciennes-Métropole, et d'autres subventions seront sollicitées. Pour la réalisation du plateau ralentisseur, une subvention Départementale réduira son coût de 18 675 € calculé sur un devis de 2022. Des dossiers de subvention seront déposés pour le passage de l'éclairage public aux LED et pour des travaux de rénovation de la salle polyvalente. Le FSIC dont l'enveloppe de 409 200 € attribués à notre commune par Valenciennes-Métropole pour la durée du mandat, peut subventionner à hauteur de 50 % le reste à charge Hors Taxe de la participation communale de ces dépenses d'investissement.

À nos calculettes !!!



**LEFEBVRE Bernard**

Adjoint aux Finances-Budget, aux Fêtes et Cérémonies en lien avec les Associations

## Accueil périscolaire et Restauration scolaire



Noémie GILLOT,  
Audrey LAUNOIS, Allisson PETIT,  
Lolita DELHAYE et Constance TOMALAK

Au service des familles, un **accueil périscolaire** est assuré par la Municipalité les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30, dans les locaux de l'école Claudine Huart, 9 sentier des Ecoles.

Un accueil des **mercredis scolaires** est organisé toute la journée de 7 h 30 à 17 h 30 avec pour animatrices : Lolita DELHAYE et Audrey LAUNOIS. Pour permettre une organisation optimale des activités, une inscription en début de semaine est souhaitable.

Le service de **restauration scolaire**, confié au traiteur API Lys, est ouvert à la salle polyvalente, face à l'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le coût du repas inclut l'encadrement pendant le temps inter-cantine de 11 h 30 à 13 h 30.

En septembre 2022, la commune a adhéré à « notreportail.fr » pour la réservation des repas en ligne. Une solution rapide, simple et sécurisée pour gérer les inscriptions à la cantine et à la garderie et procéder à leur règlement.

Un petit rappel : la réservation et le paiement des repas doivent être validés avant le mercredi minuit. En cas de maladie de l'enfant, il conviendra de prévenir la Mairie le jour même et avant 10h pour annuler les repas des jours suivants jusqu'au retour de l'enfant. Un certificat médical sera à transmettre pour leur remboursement, sachant que le repas non pris le premier jour sera facturé. Il est toutefois possible de venir retirer ce repas au service de restauration.



# Les Travaux



## LES RÉALISATIONS

En 2022, Jean-Claude BLANCKEMAN a remis à neuf le logement communal situé 2 rue de l'Église. Il a également installé une **cuisine équipée**.

Au printemps, des **plantations** ont été réalisées devant le parvis de l'église Saint-Remy pour finaliser la restauration de la façade occidentale de l'église. La **première phase des travaux du Parc sports nature et loisirs** a débuté en mars 2022 avec le terrassement, l'implantation et la création du cheminement par la société IDVERDE. Une clôture a été

installée, avec deux passages sélectifs pour en limiter l'accès.

Pour bien aménager ce parc, des **plantations de haies bocagères, d'arbres et de fruitiers** conseillées par les techniciens du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout sont en cours de réalisation par les employés municipaux, les habitants bénévoles et l'aide d'un chantier de réinsertion professionnelle du PNR.

En 2023, la deuxième phase de travaux verra l'**installation des agrès, des jeux multigénérationnels, et du mobilier urbain** toujours avec le concours de la société IDVERDE.

## LA SÉCURITÉ

Après l'arrêté de Monsieur le Préfet instituant un sens de circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur la Départementale 59, le Conseil Municipal a décidé d'installer un **plateau ralentisseur en entrée d'agglomération** via Quiévrechain, pour sécuriser la route de Marchipont en appui avec les contrôles de vitesse de la Gendarmerie.

## LE CADRE DE VIE

Le personnel communal veille à l'entretien, au nettoyage des trottoirs et caniveaux des bâtiments communaux (**chaque riverain doit nettoyer devant sa propriété**). Il procède aux plantations, à l'entretien et à l'arrosage de nos parterres pour en prolonger le fleurissement. Il organise la logistique des manifestations communales et est également au service de la population pour l'installation et le démontage des chapiteaux et la livraison des tables et chaises louées par les habitants.



**Françoise ROGER**  
Adjointe aux Travaux,  
au Cadre de vie,  
à la Sécurité et  
au Personnel

